

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 04455

Numéro SIREN : 808 005 862

Nom ou dénomination : A.V. HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2023 sous le numéro de dépôt 26770

AV HOLDING

Société par actions simplifiée
Au capital de 7 063 740 euros
Siège social : ZAC de Fieuzal – Rue de Fieuzal
33520 BRUGES

808 005 862 RCS BORDEAUX

COMPTES ANNUELS **CLOS LE 31/12/2022**



Certifiés conformes
Le Président

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société		AV HOLDING					
Adresse du principal établissement		RUE DE FIEUZAL 33000 BORDEAUX					
Adresse du siège social, si différent							
Ancienne adresse en cas de changement							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère							
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité		☐	Activités exercées : 6420Z Activités des sociétés holding		
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION							
1 - Résultat fiscal							
Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit 58 122	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2 - Plus-values							
PV à long terme imposables au taux de 15%							
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		☐		Jeune entreprise innovante		☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		☐	
Société d'investissement immobilier cotée		☐		Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer				dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D - IMPUTATIONS							
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.							
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.							
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS						Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ						Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC							
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :							
H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui		Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable	
CGA	☐	Visueur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA		ECF	☐
Nom et adresse :							
- du Comptable :		Indép. ACTA 2C - IN EXTENSO 19 Boulevard Alfred Daney 33028 Bordeaux cedex					
- du Conseil :							
- du CGA ou du visueur conventionné :							
- du prestataire :							

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants ①	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit ②	Année au cours de laquelle le versement a été effectué ③	Montant des sommes versées :				
			A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits ④	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires ⑤	Remboursements ⑥	Indemnités forfaitaires ⑦	Remboursements ⑧

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)	
Adresses des autres établissements	

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées	à 0 % à 15 % à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2022 ③	Net 31/12/2021 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	16 253 393	CV 6 865 313	9 388 080	9 388 080
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	16 253 393	BK 6 865 313	9 388 080	9 388 080
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	379 039	CA	379 039	
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	113 519	CG	113 519	253 179
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	492 558	CK	492 558	253 179
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	16 745 951	IA 6 865 313	9 880 638	9 641 259
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations		Stocks		Créances

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

			Net	31/12/2022	Net	31/12/2021
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	7 063 740	DA	7 063 740	7 063 740	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	32 646	32 646	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1		DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG			
Report à nouveau			DH	-157 728	-74 241	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	-437 161	-83 487	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
TOTAL I			DL	6 501 498	6 938 658	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL II			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL III			DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS	36 250	1 275	
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		301 481	
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	1 675 225	401 326	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	626	3 518	
Dettes fiscales et sociales			DY			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA	1 667 039	1 995 000	
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL IV			EC	3 379 141	2 702 601	
Écarts de conversion passif			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	9 880 638	9 641 259	

Renvois :		
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
(2) Dont écart de réévaluation libre	ID	
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 704 141
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 401 119

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2021
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
- biens	FD		FE		FF		
Production vendue : - services	FG		FH		FI		
Chiffre d'affaires net	FJ		FK		FL		
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	15 705	17 812
Impôts, taxes et versements assimilés					FX		
Salaires et traitements					FY		
Charges sociales (10)					FZ		
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA		
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE		9
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	15 705	17 822
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-15 705	-17 822
Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		968
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP		968
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	40 099	63 618
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	40 099	63 618
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	-40 099	-62 650
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	-55 805	-80 472

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

		31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 31	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 31	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 2 348	3 015
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 379 039	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 381 387	3 015
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -381 356	-3 015
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX		HJ	
Impôts sur les bénéfices X		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 31	968
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 437 192	84 455
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN -437 161	-83 487
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
(3)	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 31	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	
(3)	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH 2 348	3 015
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(6 ter)	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6		
	obligatoires A9		
	(dont cotisations facultatives Madelin) A7		
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PRODUITS EXCEPTIONNELS			31
CHARGES EXCEPTIONNELLES		381 387	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs
PRODUITS SUR EXC ANTE			31
CHARGES SUR EXC ANTE		2 348	

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations		
					Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	D8	D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	KE	KF	
Immobilisations corporelles							
Terrains				KG	KH	KI	
Constructions :	- Sur sol propre (dont composants)	L9		KJ	KK	KL	
	- Sur sol d'autrui (dont composants)	M1		KM	KN	KO	
	- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2		KP	KQ	KR	
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)			M3	KS	KT	KU	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			KV	KW	KX	
	- Matériel de transport			KY	KZ	LA	
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			LB	LC	LD	
	- Emballages récupérables et divers			LE	LF	LG	
Immobilisations corporelles en cours				LH	LI	LJ	
Avances et acomptes				LK	LL	LM	
TOTAL III				LN	LO	LP	
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M	8T	
Autres participations				8U	16 253 393	8V	
Autres titres immobilisés				1P		1R	
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U	
TOTAL IV				LQ	16 253 393	LR	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	16 253 393	OH	
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence
				Virement	Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN	CO	DØ	D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO	LV	LW	1X
Immobilisations corporelles							
Terrains				1P	LX	LY	LZ
Constructions :	- Sur sol propre			1Q	MA	MB	MC
	- Sur sol d'autrui			1R	MD	ME	MF
	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions			1S	MG	MH	MI
Installations techniques, matériel et outillage industriels				1T	MJ	MK	ML
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			1U	MM	MN	MO
	- Matériel de transport			1V	MP	MQ	MR
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			1W	MS	MT	MU
	- Emballages récupérables et divers			1X	MV	MW	MX
Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	NB
Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF
TOTAL III				1Y	NG	NH	NI
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence				1Z	OU	M7	OW
Autres participations				1Ø	OX	ØY	16 253 393
Autres titres immobilisés				11	2B	2C	2D
Prêts et autres immobilisations financières				12	2E	2F	2G
TOTAL IV				13	NJ	NK	16 253 393
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	ØK	ØL	16 253 393

5 bis **TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐**CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF	PG	PH
TOTAL I	RK		RM	RN	RO
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions :	- sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	- sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	- matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	- matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	- emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II	QU		QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ON		OP	OQ	OR

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	
	Colonne ①	Colonne ②	Colonnes ③	Colonne ④	Colonne ⑤	Colonne ⑥	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immo. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions :							
- sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immo. corp. :							
- inst. gales, agenc et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL	82 458		NM			NO
TOTAL III							82 458
Total général (I + II + III)	NP	82 458	NQ	NR	NS	NT	NU
							NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	82 458		NY			NZ
							82 458
Total général non ventilé (NS + NT + NU)							
Total général non ventilé (NW - NY)							

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X		TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	3Y		IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Z		TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z		TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges	4A	4B	4C	4D
	- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
	- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
	- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V		5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z		TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations :	- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- Corporelles	6E	6F	6G	6H
	- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- Titres de participation	9U	6 865 313 9V	9W	9X 6 865 313
	- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X		6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	6 865 313	TY	TZ	UA 6 865 313
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	6 865 313	UB	UC	UD 6 865 313
Dont dotations et reprises :	- D'exploitation		UE	UF	
	- Financières		UG	UH	
	- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice					10

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			UL	UM	UN
Prêts (1) (2)			UP	UR	US
Autres immobilisations financières			UT	UV	UW
Clients douteux ou litigieux			VA		
Autres créances clients			UX		
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie	(Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	UO	ZI		
Personnel et comptes rattachés			UY		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ		
- Impôts sur les bénéfices			VM		
État et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée		VB		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN		
	- Divers		VP		
Groupe et associés (2)			VC		
Débiteurs divers			VR	379 039	379 039
Charges constatées d'avance			VS		
TOTAL			VT	379 039	379 039
Renvois :					
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice					VD
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					VE
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)					VF

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y	36 250	36 250		
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	1 675 000			1 675 000
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	626	626		
Personnel et comptes rattachés	8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D				
- Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques :	- Taxe sur la valeur ajoutée	VW			
	- Obligations cautionnées	VX			
	- Autres impôts, taxes et ass.	VQ			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	225	225		
Autres dettes	8K	1 667 039	1 667 039		
Dettes représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL		3 379 141	1 704 141		1 675 000
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					VJ
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					VK
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)					VL

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS				31/12/2022		
Bénéfice comptable de l'exercice				WA		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB		
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG	XE		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	XW		
Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY		
Impôt sur les sociétés				I7		
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées						
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				I8		
- Imposées au taux de 0 %				ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme				WN		
- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XR		
Réintég. div. - Intérêts excédentaires	SU	Zones d'entreprises	SW	WQ	379 039	
(à détailler)		Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
dont :						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
TOTAL I				WR	379 039	
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice	WS	437 161
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WU		
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'I.R.)				WV		
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WH		
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %				WP		
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
- Imputées sur déficits antérieurs				XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation	2A	XA		
Produit net des actions et parts d'intérêts :						
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX		
Mesures d'incitation						
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY		
Majoration d'amortissement				XD		
Abattement sur les bénéfices et exonérations						
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)	K9	Zone de dévelop. prioritaire (44 Septdecies)	PB			
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	Société d'investissements immobiliers cotée	K3			
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	Zone franche urbaine - TE (44 oct. A)	OV	XF		
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quater.)	XC			
Zone de revitalisation rurale (44 quinquedecies)	PC	Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)	PP			
Entreprises nouvelles (44 sexies)				L2		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XS		
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)				X9		
Créance dérogée par le report en arrière de déficit				ZI		
Déductions		Dont déduction except. (art 39 decies B)	YB			
Dont déduction except. (art 39 decies A)	YA					
Diverses		Dont déduction except. (art 39 decies D)	YD	XG		
Dont déduction except. (art 39 decies C)	YC					
(à détailler)		Dont déduction except. (art 39 decies G)	YL			
Dont déduction except. (art 39 decies F)	YI					
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)				YH		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2		
TOTAL II				XH	437 161	
III - RÉSULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				Bénéfice (I - II)	XI	
Déficit (II - I)					XI	58 122
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	XO	58 122

Exercice clos le 31/12/2022

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2022
	Montant

Néant ☐

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

II TABLEAU D'AFFECTATION **DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Origines		Affectations	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	-74 241	Affectations aux réserves - Réserve légale ZB
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-83 487	Affectations aux réserves - Autres réserves ZD
Prélèvements sur les réserves	0E		Dividendes ZE
			Autres répartitions ZF
			Report à nouveau ZG
TOTAL I	0F	-157 728	TOTAL II ZH -157 728

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		31/12/2022	31/12/2021
Engagements			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
Détail des postes			
- Sous-traitance		YT	
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	XQ	
- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	13 202
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	2 503
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052		ZI	15 705
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052		YX	
TVA			
Montant de la TVA collectée		YY	
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	
Divers			
Montant brut des salaires		0B	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		0S	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		ZK	1.00 %
Numéro de centre de gestion agréé XP		Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH
Régime de groupe			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 %	JK
		Plus-values à 19 %	JM
Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 15 %	JN
		Plus-values à 19 %	JP
		Sté mère/filiale ?	JH
		Plus-values à 0 %	JL
		Imputations	JC
		Plus-values à 0 %	JO
		Imputations	JF
		N° SIRET société mère	JJ

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES							
Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				⑩			
⑥	⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪

Renvois	
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19%	

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐ x

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ - ④ - ⑤)
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS align="center">4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS align="center">5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	Y P	
dont apprentis	Y F	
dont handicapés	Y G	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI	
TOTAL II	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	OG
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

N° SIREN	808005862
Dénomination de l'entreprise	AV HOLDING
- N°, Type et nom de voie	RUE DE FIEUZAL
Adresse : - Code postal	33000
- Ville	BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1 352 634
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	SC	Dénomination	BEL AIR	
N° SIREN (si société établie en France)	814340741	% de détention	50.00	Nb de parts ou d'actions 676 316
Adresse : N° et Voie	50 RUE ANTOINE DUBAYLE			Pays FR
Code postal	19100	Commune	BRIVE LA GAILLARDE	
Forme juridique	SC	Dénomination	GODARD	
N° SIREN (si société établie en France)	814356739	% de détention	50.00	Nb de parts ou d'actions 676 318
Adresse : N° et Voie	62 RUE CAMILLE GODARD			Pays FR
Code postal	33000	Commune	BORDEAUX	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre		Nom patronymique / Prénom	
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou d'actions
Naissance : Date		N° Département	Pays
Commune			
Adresse : N° et Voie			Pays
Code postal		Commune	

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☐

N° SIREN	808005862
Dénomination de l'entreprise	AV HOLDING
- N°, Type et nom de voie	RUE DE FIEUZAL
Adresse : - Code postal	33000
- Ville	BORDEAUX

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	1
--	---

Forme juridique	SA	Dénomination	GROUPE PAROT
N° SIREN (si société établie en France)	349214825	% de détention	47.79
Adresse : N° et voie	ZAC DE FIEUZAL	Pays	FR
Code postal	33520	Commune	BRUGES

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2022

Néant ☒ (page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
Adresse			
PME au sens communautaire			
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPOT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
Crédit d'impôt		Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")			
III - CAS PARTICULIERS			
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2022

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2022

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		AV HOLDING	
Complément de dénomination			
N° SIREN		808005862	
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie	RUE DE FIEUZAL	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	33000	BORDEAUX
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 6420Z

B - IDENTIFICATION DU CONSEIL	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

C - RÉGIME FISCAL	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RN régime réel normal
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D - PÉRIODES	
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2022
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2022
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2021
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E - MONNAIE	
Code monnaie	EUR

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2022

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2022

Charges à payer	Montant

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2022

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2022

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel



KPMG S.A.
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33700 Mérignac



DB3C Audit
35, avenue Auguste Ferret
33110 Le Bouscat

AV HOLDING S.A.S.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2022
AV HOLDING S.A.S.
Zac de Fieuzal - Rue de Fieuzal - 33520 Bruges



KPMG S.A.
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33700 Mérignac



DB3C Audit
35, avenue Auguste Ferret
33110 Le Bouscat

AV HOLDING S.A.S.

Siège social : ZAC de Fieuzal - Rue de Fieuzal - 33520 Bruges

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société AV HOLDING S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AV HOLDING S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'appréciation suivante qui, selon notre jugement professionnel, a été la plus importante pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participation » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier que la note « Titres de participation » de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



AV HOLDING S.A.S.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
31 décembre 2022

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Mérignac, le 1^{er} août 2023

KPMG S.A.

Eric JUNIÈRES

Associé

Le Bouscat, le 1^{er} août 2023

DB3C Audit

Aurélien GERNEZ

Associé

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	16 253 393	6 865 313	9 388 080	9 388 080
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	16 253 393	6 865 313	9 388 080	9 388 080
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	379 039	379 039		
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	113 519		113 519	253 179
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	492 558	379 039	113 519	253 179
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	16 745 951	7 244 352	9 501 599	9 641 259

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2022	Net Au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	7 063 740	7 063 740
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	32 646	32 646
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-157 728	-74 241
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-447 011	-83 487
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	6 491 648	6 938 658
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles	36 250	1 275
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		301 481
Emprunts et dettes financières diverses	1 675 225	401 326
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	626	3 518
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 297 850	1 995 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	3 009 952	2 702 601
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	9 501 599	9 641 259
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires Net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			15 705	17 812
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				9
TOTAL (II)			15 705	17 822
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-15 705	-17 822
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				968
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				968
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			49 949	63 618
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			49 949	63 618
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-49 949	-62 650
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-65 655	-80 472

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	31	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	31	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 348	3 015
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	379 039	
TOTAL (VIII)	381 387	3 015
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-381 356	-3 015
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	31	968
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	447 042	84 455
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-447 011	-83 487
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	31	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	2 348	3 015
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 9 501 599 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -447 011 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Au 31/12/22, une dépréciation pour la créance détenue envers la SCEA Bois Lamandrie a été constatée pour un montant de 379 039 €.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Titres de participation

Les titres de participation dans Groupe Parot SA ont fait l'objet d'une dépréciation de 6.9m€ en 2019.

Au 31 décembre 2020, la valeur d'usage des titres de participation dans groupe Parot SA a été estimée en fonction de la valeur retenue fin 2020 à l'occasion d'une opération sur le capital de groupe PAROT SA, validée par un expert indépendant, en retenant une prime de contrôle de 20%.

Cette méthode a été conservée au 31 décembre 2022.

Cette valorisation est confortée par l'évolution du cours de bourse sur l'exercice 2022 : elle correspond au cours de la bourse au 31 décembre 2022, majoré d'une prime de contrôle d'environ 20%.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	16 253 393		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL		16 253 393	
TOTAL GENERAL		16 253 393	

Cadre B	Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers				
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			16 253 393	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			16 253 393	
TOTAL GENERAL			16 253 393	

Etat des créances

		Liquidité de l'actif	
	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	379 039	379 039	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	379 039	379 039	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	36 250	36 250		
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	1 675 000			1 675 000
Fournisseurs et comptes rattachés	626	626		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	225	225		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	1 297 850	1 297 850		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	3 009 952	1 334 952		1 675 000

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

152 163

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques



KPMG S.A.
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33700 Mérignac



DB3C Audit
35 avenue Auguste Ferret
33110 Le Bouscat

AV Holding S.A.S.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2022
AV Holding S.A.S.
ZAC de Fieuzal - Rue de Fieuzal - 33520 Bruges



KPMG S.A.
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33700 Mérignac



DB3C Audit
35 avenue Auguste Ferret
33110 Le Bouscat

AV Holding S.A.S.

Siège social : ZAC de Fieuzal - Rue de Fieuzal - 33520 Bruges

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de la société AV Holding S.A.S.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Les commissaires aux comptes

Mérignac, le 1^{er} août 2023
KPMG S.A.

Eric Junières
Associé

Le Bouscat, le 1^{er} août 2023
DB3C Audit

Aurélien Gernez
Associé

AV HOLDING

Société par actions simplifiée
Au capital de 7 063 740 euros
Siège social : ZAC de Fieuzal - Rue de Fieuzal,
33520 BRUGES

808 005 862 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -447 010,68 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :-447 010,68 euros

Au compte "report à nouveau"-447 010,68 euros
S'élevant, après affectation, à -604 738,38 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 septembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Alexandre PAROT

